

## 40 logements autour du Golf Hôtel de Saint-Samson **Pleumeur-Bodou** **Une résidence de tourisme** **4 étoiles en projet**

Le permis de construire a été déposé en mairie il y a quelques jours et déjà « on constate que des membres de Pleumeur-Bodou Nature ne diffusent pas de bonnes informations. » Alain Le Vot qui a dirigé, pendant vingt ans, le golf hôtel de Saint-Samson avant de passer la main à ses fils, n'a pas apprécié le compte-rendu de la réunion tenue dernièrement par Pleumeur-Bodou nature publiée dans le Trégor. « Qu'on soit une association qui veille, apprécie, juge, informe des projets en cours ne me pose aucun problème. Je pense même que c'est une bonne chose d'apporter du mieux dans les réalisations à venir, mais qu'on ne déforme pas la réalité. »

Après un premier projet de résidence hôtelière de 90 maisons, mené il y a quelques années avec le groupe Lagrange via la société Lankar, qui, après un premier accord, avait été stoppé sur décision de justice, Alain Le Vot vient de redéposer un permis de construire « avec un projet différent qui a pris en compte les blocages déjà rencontrés. »

Avant de déposer le permis de construire de cette résidence de tourisme qu'il espère pouvoir édifier à l'arrière du golf hôtel, Alain Le Vot a rencontré, avec son architecte, les responsables de l'association locale de défense de l'environnement.

« Nous l'avons fait afin qu'on ne nous reproche pas de leur faire un projet dans le dos. Et puis, de la discussion peut parfois naître des idées nouvelles à prendre en compte. Mais puisqu'ils n'ont pas su traduire notre projet, je souhaite le faire pour les lecteurs



**PLEUMEUR-BODOU - La vue du projet de réhabilitation d'une partie de l'hôtel.**

du Trégor », a assuré le promoteur pleumurois.

### Quatre bâtiments en rez-de-chaussée plus un

De quoi retourne-t-il exactement ? « Nous envisageons de faire évoluer le Golf Hôtel, qui est un établissement deux étoiles de 50 chambres, en un hôtel trois étoiles de 26 chambres. Cette évolution est importante car il s'agit, à long terme, de la survie de l'établissement qui peine dans sa catégorie actuelle. Les demandes des clients évoluent. L'hôtellerie est devenue un produit cher, aussi nous devons nous adapter pour rester dans la course. C'est pourquoi, nous souhai-

tons faire évoluer notre établissement vers une résidence hôtelière », explique Alain Le Vot.

Il s'agit donc de construire à l'arrière du Golf Hôtel, près des tennis, 18 appartements répartis en deux bâtiments, en rez-de-chaussée plus un. Plus loin, à l'entrée du golf entre la route de Kéréroc et l'entrée, il y aurait 22 logements de construits là aussi en deux nouveaux bâtiments distincts et encore en rdc+1.

Enfin, une partie de l'hôtel, qui abrite aujourd'hui des chambres, serait réhabilitée en logements : « Nous pourrions y installer 14 appartements. La résidence serait constituée à 50 % de T2, 30 % de T3 et 20 % de T4. Une entrée spécifique avec accueil et salle de séminaire serait créée du côté des tennis. Nous avons travaillé l'intégration dans le site, l'aération de l'ensemble. On ne peut pas parler de bétonnage : la visibilité des bâtiments sera maîtrisée par les plantations existantes et futures. Nous avons préparé notre dossier afin qu'il respecte bien le fait que nous soyons en zone naturelle NDd1, c'est-à-dire une zone qui accepte uniquement les équipements hôteliers et de restauration liés aux activités de sport et de loisirs. Pour ce qui concerne l'assainissement, contrairement à ce

qu'annonce Pleumeur-Bodou Nature, une étude est actuellement en cours. Tout le monde sait qu'on ne peut pas monter un projet comme celui-ci sans une étude en amont. »

Alain Le Vot croit en son projet afin de participer aussi au dynamisme touristique de Pleumeur-Bodou. Il entend également anticiper la demande qui évolue côté clientèle. Enfin, il remarque « contrairement à ce que raconte Pleumeur Nature environnement, nous n'allons pas agrandir le bâtiment du restaurant. Sans discréditer le projet Nexity, je rappelle que ce projet Nexity est un pur projet de promotion immobilière, avec construction et ventes d'appartements, alors que le projet Golfhôtel est lui de nature strictement hôtelière. Qui dit hôtelier dit services et donc créations d'emplois pour la commune. Les deux projets ne s'excluent pas d'ailleurs l'un l'autre pour Golfhôtel. ?D'autre part, Golfhôtel a du mal à comprendre comment l'association Pleumeur Nature peut accepter 60 logements face à la mer en crête de terrain par rapport au littoral, et refuser 40 logements bien intégrés respectant les plantations existantes à l'intérieur d'une lande... »

**Dominique Lecoq**

